



RECYCLAGE DES BIODECHETS EN ECONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TRIANGLE VERT

LIEU DU STAGE

Territoire de projet agriurbain du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix (Essonne).

Accueil dans le bureau de l'association, sis en mairie de Marcoussis.

LE TRIANGLE VERT

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert est une association loi 1901 regroupant les communes de Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine.

Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire. Ce dernier, couvrant une superficie de 4 500 ha, présente un juste équilibre entre espaces agricoles et urbanisés, que l'on cherche à préserver (40 % d'espaces agricoles, 26 % d'espaces forestiers).



De nombreuses actions sont conduites par le Triangle Vert, et ses membres, organisées selon cinq grands volets d'action :

- Maîtrise foncière et limitation de l'étalement urbain
- Constitution d'une trame verte et bleue intercommunale
- Aides techniques à l'agriculture locale
- Développement des circuits courts et valorisation des filières et des productions
- Sensibilisation, animation, pédagogie

CONTEXTE ET OBJECTIFS GENERAUX

Soucieux de préserver et redévelopper une agriculture de qualité fonctionnant en harmonie avec le tissu périurbain dans lequel elle s'exerce, le Triangle Vert cherche à restaurer et renforcer les liens ayant toujours existé entre activités agricoles et urbaines. La valorisation agricole locale de ce qui est encore souvent considéré comme un déchet, tel le fumier de cheval, doit participer au « triangle vertueux » né il y a 15 ans, générateur de dynamiques et de nouvelles économies circulaires locales, basées sur les ressources du territoire.

OBJET DU STAGE

Une étude réalisée entre 2016 et 2017 a permis, à partir d'enquêtes réalisées auprès des exploitations agricoles et des centres équestres du territoire, de quantifier et de caractériser l'offre et

la demande en matière organique fertilisante, principalement le fumier de cheval. Elle a aussi mis en évidence le non-respect quasi-total des règles de stockage de cette matière organique, et des difficultés de mise aux normes dues au contexte périurbain des centres et exploitations. La solution de valorisation la plus satisfaisante est apparue comme étant une plate-forme de compostage, et un agriculteur membre de l'association s'est montré intéressé pour créer cette activité de diversification sur sa ferme.

La mission confiée au stagiaire est donc un travail de concertation et de prospection visant à définir et accompagner le développement de ce projet, les modalités et finalités de la concertation, le financement des investissements etc.

Détails de la mission :

Étude de faisabilité en vue de la création d'une compostière locale

Localisation : vérification des règles à respecter au vu de l'activité pratiquée, les autorisations préalables

Approvisionnement : garantir les apports en matière première par l'organisation d'une concertation et la mise au point d'un conventionnement/une forme d'engagement de la part des centres équestres et des mairies pour fournir la matière première et travailler avec la plate-forme

- Réunion avec élus et centres équestres
- Contacter les mairies pour préciser mieux les volumes de déchets de tonte + modalités d'acheminement (surtout qd c prestataire qui fait le boulot)
- Étudier la possibilité d'accueillir également les résidus de broyage de taille d'arbres (BRF), et évaluer quels avantages et quelles contraintes supplémentaires cela représente.
- Étudier le marché local existant et plus précisément la demande afin d'initier une étude de marché.

Équipement : refaire le point avec l'agriculteur porteur du projet, sur les équipements et investissements nécessaires à la création de l'activité.

Financement :

- Vérifier les programmes de co-financements potentiels et contacter les responsables pour vérifier l'éligibilité du projet.
- Gérer le rétro-planning des demandes à déposer.
- Préparer les dossiers de co-financements à déposer auprès des différentes organismes partenaires. En assurer le suivi si la période de stage le permet.

A l'issue du stage, une réunion de restitution du travail effectué aura lieu auprès des membres de l'association, et du Comité de Pilotage. Si le stage se termine fin août, prévoir des disponibilités dans le courant du mois de septembre afin de préparer et effectuer cette restitution.

CONDITIONS :

Formation en agronomie indispensable

Autonomie nécessaire (terrain, rencontre des acteurs, capacités d'organisation, etc.)

Permis et voiture personnelle indispensables pour se déplacer sur le territoire.

Logiciels de mise en page, de cartographie et de dessin souhaités (ex : Indesign, Photoshop, SIG, etc.)

DURÉE

6 mois

GRATIFICATION ET DÉFRAIEMENT

La mission fait l'objet d'une gratification mensuelle, pendant la durée du stage. Le montant de cette gratification correspond au taux horaire légal en vigueur à la signature de la convention de stage.

Le Triangle Vert prend en charge les frais de déplacements inhérents à la mission du stagiaire. Le remboursement est effectué chaque trimestre sur présentation de justificatifs.

CONTACT

Merci de bien vouloir nous adresser vos CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

Christel STACCHETTI

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix

5 Rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis

Tel : 01 64 49 69 79

Courriel : trianglevert@gmail.com